

l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 183 SEPTEMBRE 2014

UNE RENTRÉE SCOLAIRE TOUT EN RYTHMES



EXPOSITION

SANS TAMBOUR NI TROMPETTE : CENT ANS DE GUERRES



Dripping Medals, de Léa Le Bricomte.



Théâtre de guerre (Irak 2011-2012), photographie d'Émeric Lhuisset.

Du 13 septembre au 8 novembre, l'exposition « Sans tambour ni trompette : cent ans de guerres » présente les œuvres de dix artistes*, inspirées par le thème de la guerre. « C'est une manière de commémorer le centenaire de la Première Guerre mondiale, explique Julie Crenn, co-commissaire de l'exposition et critique d'art. Pour autant, nous n'avons pas souhaité nous cantonner à

une seule guerre. L'exposition est motivée par la violence d'un constat : aux quatre coins du monde, les conflits n'ont pas cessé. La guerre s'inscrit dans un mouvement d'éternel retour où les leçons de l'histoire ne sont jamais retenues. » À travers leurs œuvres (peintures, sculptures, photographies, vidéo, installations), les artistes exposant à La Graineterie apportent chacun leur regard singulier et leur pro-

pre expression sur les guerres passées et les conflits en cours. Ils mettent en scène, théâtralissent la violence, l'hostilité, la stratégie, les déplacements de population, le territoire, l'information, imaginent des symboliques de guerre, des souvenirs universels, des ressentis individuels de ce que sont les champs de bataille. Les œuvres sont sans visée documentaire mais se réfèrent toujours au réel en le détournant avec poésie et amertume. ■

* Les artistes : Giulia Andreani, Marcos Avila Forero, Damien Deroubaix, Sandra Lorenzi Léa Le Bricomte, Émeric Lhuisset, Radenko Milak, Lionel Sabatté, Mathieu Pernot et Erwan Venn.

Exposition : du 13 septembre au 8 novembre (entrée libre).
La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).
Renseignements au 01 39 15 92 10.
lagraineterie.ville-houilles.fr
> Vernissage en présence des artistes : samedi 13 septembre de 17h à 20h (entrée libre).
> 15 minut' chrono : visite guidée express, jeudi 25 septembre, à 13 h. Gratuit.
> Atelier carte blanche avec la peintre Giulia Andreani : samedi 27 septembre à 15h.
Tarif : 3€. Pour tous (dès 8 ans).
Réservation nécessaire.

SPECTACLES

LE SOUFFLE DES ARTS DE LA RUE



« Enivrez-vous », de la Mini Compagnie.

Laissez-vous surprendre et émerveiller, le 13 septembre, par deux spectacles qui mêlent mime, poésie et cirque acrobatique. Un programme proposé par la Ville, à savourer en famille :

« Bivouac », de la C^{ie} Sivouplait, n'est pas un spectacle comme les autres. Ici, pas un mot mais beaucoup d'expression. Ce couple de Japonais emmène les spectateurs à sa suite dans sa quête de l'Antarctique sans jamais prononcer une parole. C'est une histoire ou un rêve ? Une histoire dans un rêve. Que de rebondissements et de mésaventures tout au long du chemin de ces deux explorateurs ! Les voilà pris dans le blizzard, empêtrés dans un sac de couchage ou rêvant paisiblement... Leur spectacle de mime burlesque, compréhensible par tous, fait rire mais aussi touche le cœur des spectateurs par sa poésie. Après avoir participé au Festival de Melbourne en avril, Takeshi Shibasaki et Nazomi Horie, qui se produisent dans le monde entier, sont de retour à Houilles après le succès de « Silence amusant d'un couple en blanc », en septembre 2011.

Samedi 13 septembre
à 16h et 18h30. Durée : 40min.
Pour toute la famille (dès 5 ans).
Gratuit (réservation conseillée).

La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).
Renseignements au 01 39 15 92 10 ou sur lagraineterie.ville-houilles.fr

« Enivrez-vous », de la Mini Compagnie, est un spectacle de cirque acrobatique où le déséquilibre défie l'équilibre en musique. Trois acrobates et un accordéoniste, inspirés par *Le Spleen de Paris*, traduisent en mouvement la poésie de Baudelaire par des portés, des acrobaties de main à main, sur fond de mélodies et de rythmes, en parfaite harmonie avec le jeu des comédiens. Les artistes déclinent le thème de l'ivresse avec l'aide de quelques tasses, une table basse, deux chaises et un brin de folie, le tout accompagné de beaucoup de poésie. Ivre, tout devient plus léger, tout comme les acrobates en apesanteur. Comme l'écrivait Baudelaire : « Il est l'heure de s'enivrer ! Pour n'être pas les esclaves martyrisés du Temps, enivrez-vous, enivrez-vous sans cesse. De vin, de poésie ou de vertu, à votre guise. » Samedi 13 septembre à 20h30, parc Charles-de-Gaulle. Durée : 40min. Pour tous (dès 5 ans). Gratuit. Renseignements au 01 39 15 92 10 ou sur lagraineterie.ville-houilles.fr ■

V.G.



« Bivouac », de la C^{ie} Sivouplait.

VIE ASSOCIATIVE

LA GRANDE FÊTE DES ASSOCIATIONS OVILLOISES



Forum des associations, parc Charles-de-Gaulle.

Le 6 septembre, les Ovillois ont rendez-vous avec leur Forum des associations ! Un grand rendez-vous qui témoigne de la richesse et de la vitalité du tissu associatif local. Ce sera l'occasion de choisir une activité sportive, culturelle ou autre, mais aussi de découvrir une très grande variété d'actions solidaires et de projets originaux menés dans la commune. « Cette 17^e édition réunira 78 associations, contre 70 l'an passé et seulement 27, il y a 5 ans ! », se réjouit Joël Zani, président de l'Union des associations ovilloises (UNOVA), chargée de l'organisation du forum, en partenariat avec la Ville. Conviviale et de plus en plus fréquentée, cette manifestation permet aux associations, à leurs adhérents ainsi qu'aux bénévoles de se rencontrer dans un cadre familial et festif. Organisé dans le parc Charles-de-Gaulle, ce forum proposera un programme riche et varié

d'animations et de démonstrations sportives. « C'est le lieu idéal pour découvrir des disciplines et des pratiques sportives dans l'air du temps, indique Joël Zani. Parmi les nouveautés, les Ovillois pourront s'essayer au slackline, un exercice sportif proche du funambulisme qui se pratique sur une sangle élastique. Ils pourront aussi assister à des démonstrations de body-karaté, une discipline de bien-être qui allie techniques de karaté et musique, ou encore à un grand show de sandball, un sport collectif inspiré du hand-ball. » Comme lors des éditions précédentes, la journée sera aussi rythmée par de la capoeira, du tai-chi-chuan et des spectacles de danses de tous styles. ■

S.J.

Samedi 6 septembre,
de 10h à 18h (accès libre).
Parc Charles-de-Gaulle.

FINANCES

RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

La chambre régionale des comptes d'Île-de-France reconnaît la bonne gestion de la Ville.

Le rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France sur la gestion de la commune de Houilles, transmis à la Ville en avril, a été rendu public. Ce rapport porte notamment sur la fiabilité des comptes, la situation financière et la gestion de la commune ainsi que sur les opérations d'urbanisme pour les exercices 2006-2011. Le document, dans sa totalité, peut être consulté sur le site Internet de la Ville. Dans les grandes lignes, il ressort que la situation financière de la Ville est saine. Celle-ci s'appuie sur une progression mesurée des charges de personnel, une baisse sensible des charges financières et une croissance notable de sa capacité d'autofinancement. Ces évolutions maîtrisées, doublées d'une gestion prudente, permettent d'assurer le financement des dépenses d'équipement tout en limitant le recours à l'emprunt. La commune de Houilles dispose de marges de manœuvre suffisantes pour mener à terme les projets d'équipement qu'elle entend conduire, malgré un contexte général difficile. S'agissant des opérations d'urbanisme, le rapport indique que la commune de Houilles est confrontée depuis plusieurs années à une situation délicate liée à la gestion de deux opérations très anciennes d'aménagement lancées en 1990. Il s'agit de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier de l'église et de celle du quartier de la gare. Concernant la ZAC église, le rapport constate que, en relançant l'opération dans un contexte difficile suite aux aléas de la conjoncture immobilière, la com-



munne est parvenue à préserver ses intérêts. Quant à la ZAC gare, l'opération est entravée par la mise en liquidation judiciaire de la société d'aménagement (Sogar) du quartier de la gare. Les négociations actuellement en cours avec la SAS Immo Vauban pourraient permettre d'aboutir, selon le souhait de la commune, à une solution transactionnelle visant à finaliser l'opération et à préserver au mieux ses intérêts. ■

Le rapport d'observations de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France peut être consulté dans sa totalité sur le site Internet www.ville-houilles.fr (rubriques « Vie municipale » puis « Finances locales »).

RÉPONSE DE LA VILLE AUX OBSERVATIONS DU RAPPORT

Suite à la réception du rapport d'observations, la Ville a adressé à la chambre régionale des comptes des éléments de réponse : « Ce rapport traduit de façon claire et transparente la bonne gestion de la commune et sa bonne santé financière. Par ailleurs dans le cadre de nos différents échanges, vous avez souligné les efforts conduits depuis plusieurs années par la collectivité pour relancer les deux opérations d'aménagement que constituent la ZAC de l'église et la ZAC de la gare. S'agissant de la ZAC de l'église [...] dans un contexte immobilier contraint, la Ville a su définir, par un 5^e avenant à la convention d'aménagement, les conditions de reprise de l'opération de la ZAC de l'église. Sans majoration de la densité, la Ville a ainsi obtenu une élévation de niveau de qualité des espaces publics, une majoration du nombre de logements sociaux à réaliser dans le

périmètre de la ZAC. [...] Cette ZAC est aujourd'hui en phase d'achèvement : les trois dernières opérations immobilières sont en cours de construction, les ouvrages publics achevés ont d'ores et déjà été remis en gestion à la Ville et les transferts de propriété devraient intervenir prochainement. S'agissant de la ZAC de la gare, les efforts produits par la commune n'ont pu produire d'effets au regard de situations factuelles ou juridiques sur lesquelles elle n'a pas de prise. Pour autant, sans relâche, la commune a initié toutes les actions de nature à préserver ses intérêts et poursuit toutes les démarches concourant à la définition d'un cadre permettant la réalisation d'une opération dans ce secteur. [...] Néanmoins, la commune a pu obtenir du tribunal de commerce la cession des emprises nécessaires à la réalisation de l'aménagement du pôle multimodal de la gare et de ses abords. »

À L'HEURE DE LA RENTRÉE

Pour les 3 450 élèves des écoles maternelles et élémentaires de Houilles, cette rentrée scolaire est marquée par une réorganisation du temps d'enseignement et une refonte de l'offre municipale d'accueil périscolaire dans le cadre de l'application de la loi sur le changement des rythmes scolaires.



Dans la mesure où il revenait à la Ville de planifier trois heures par semaine d'activités périscolaires facultatives, il fallait que ces activités se révèlent pertinentes et participent réellement à l'allègement de la journée. L'autre impératif pour réinventer l'offre municipale sur le temps périscolaire était, pour nous, de prendre en considération les besoins et les attentes des enseignants et des parents ainsi que les capacités des associations en termes d'animations. Cette concertation s'est déroulée sur un peu plus d'un an pour aboutir sur le choix majoritairement exprimé de mettre en œuvre la semaine de quatre jours et demi en y intégrant le mercredi matin.

Notre ville reprend elle aussi le rythme de la rentrée, riche en manifestations variées. Le Forum des associations inaugure les événements de septembre. Cette nouvelle édition, placée sous le signe de la rencontre et de la convivialité, permet aux associations locales d'afficher leur dynamisme et aux visiteurs de découvrir la diversité des activités et des actions qui y sont proposées. Côté culture, le programme n'est pas en reste avec une exposition collective qui se fait l'écho du centenaire de la Grande Guerre, des spectacles originaux et inattendus qui mêlent burlesque, musique et acrobatie et les Journées européennes du patrimoine qui conjuguent patrimoine culturel et patrimoine naturel. Une programmation qui, je l'espère, saura satisfaire un large public.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Alexandre Joly,
Maire de Houilles,
Vice-président du conseil général des Yvelines

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DANS LA BOUCLE

Dans le prolongement de la création de la pépinière d'entreprises de Montesson, la communauté de communes de la Boucle de la Seine (CCBS) a récemment converti un immeuble, situé à Sartrouville, en un espace réservé aux entreprises. Objectif : encourager le développement économique sur le territoire de la Boucle. Ce site propose, sur 800m², 30 bureaux destinés à accueillir principalement des créateurs d'entreprise. Ces derniers pourront bénéficier de l'espace et des services annexes. La location des bureaux peut se faire à la journée ou au mois, avec, notamment, un espace réservé au « coworking », un lieu de travail partagé, encourageant l'échange et l'ouverture. Les dirigeants

d'entreprise disposeront d'un accompagnement individuel personnalisé et d'une mise en relation avec les organismes partenaires propices au développement de leur entreprise. Localisé dans une zone franche urbaine (ZFU), l'immeuble permet d'exercer une activité qui ouvre droit à de fortes exonérations fiscales et sociales durant une période de 14 ans. L'actuel dispositif est valable jusqu'au 31 décembre 2014. En revanche, pour les entreprises désirant s'implanter en ZFU à partir du 1^{er} janvier 2015, ce dispositif fiscal sera modifié. ■

Plus d'informations sur www.pepiniere-boucledealseine.fr

CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

QUAND LES ÉLÈVES JOUENT LES MÉDIATEURS

Depuis février 2013, un projet de médiation a été mis en place au sein du collège Guy-de-Maupassant, à l'initiative du conseil municipal de jeunes (CMJ) de la Ville. Ce projet ambitieux, qui porte le nom d'« Un accord en or », vise à former les collégiens pour qu'ils puissent régler eux-mêmes leurs différends sans violence. « Ce sont sept médiateurs, accompagnés de référents adultes (une assistante d'éducation, un conseiller principal d'éducation), qui servent de relais au sein de l'établissement », explique Sandrine Gonçalves, responsable du CMJ, qui coordonne le projet avec le principal de l'établissement, Dominique Chiamonti. « Le but est de former des citoyens médiateurs, poursuit la coordinatrice. Seuls les élèves de 4^e et de 3^e peuvent exercer la fonction de médiateurs. Ils sont élus parmi les délégués de classe. » Un élève de 5^e, élu médiateur durant la période scolaire 2013-2014, est convaincu du bien-fondé de la démarche : « Il faut continuer la médiation pour limiter la violence au collège. Cela

L'équipe de médiateurs du collège Guy-de-Maupassant, avec Sandrine Gonçalves, responsable du conseil municipal de jeunes, Dominique Chiamonti, principal du collège, Sandra Baron, référente médiation, et Blandine Caro, conseillère principale d'éducation.

incite les personnes à parler honnêtement. On arrive à connaître la vérité parmi toutes les versions des élèves en conflit, et cela incite à ne pas mentir. »

Les jeunes du CMJ ont réalisé un livret d'information visant à expliquer les principes de la médiation. Dans celui-ci y figurent quelques témoignages d'élèves en conflit durant l'année 2012-2013. On peut y lire, par exemple, celui d'un

élève de 6^e : « Cela m'a fait du bien ; je n'insulte plus mes camarades. Après la médiation, je suis allé plus souvent vers les autres et je me suis fait de nouveaux copains. »

D'ici à la rentrée prochaine, ce projet devrait s'étendre au collège Alphonse-de-Lamartine et au collège privé Sainte-Thérèse. Un bel exemple d'apprentissage de la citoyenneté porté par les jeunes et pour les jeunes. ■

S. M.



SPORT ET PRÉVENTION

LA TROTTINETTE SANS RISQUE



Pratique de la trottinette sur la rampe en accès libre du parc Charles-de-Gaulle.

« Trottinette, roller et skate en toute sécurité » est l'un des projets portés par le conseil municipal de jeunes (CMJ) dans le cadre de la campagne « Sport et prévention ». Il vise à élargir la pratique de la trottinette en ville afin de démontrer que son usage ne présente aucun risque. Il concerne aussi la bonne utilisation de la rampe en accès libre installée dans le parc Charles-de-Gaulle.

Les jeunes du CMJ sont partis d'un constat : l'usage de la trottinette est largement plébiscité chez les jeunes. En juillet 2013, durant Houilles Plage, le CMJ a

sensibilisé les jeunes de la ville à cette pratique en mettant en place des parcours de free-style de trottinette. Devant le succès rencontré, les jeunes ont prévu de renouveler cette expérience lors du Forum des associations, qui se déroulera le 6 septembre dans le parc Charles-de-Gaulle. Un livret d'information sera édité à cette occasion pour expliquer les différents usages de la trottinette en toute sécurité. À cette occasion, le CMJ proposera divers ateliers de réparation, de prévention et de conseils sur ce mode de déplacement qui intéresse également les adultes. ■

S. M.

IMMOBILIER

LA VILLE VEND UNE VILLA DES ANNÉES 1930

La Ville de Houilles vend, par appel à candidatures, un terrain bâti avec villa des années 1930, au 6, rue de la Paix. Les personnes intéressées peuvent visiter ce bien sur rendez-vous, jusqu'au 25 septembre. Les visites sont organisées les mardis et jeudis, de 8h30 à 19h, et les samedis, de 9h à 12h. Le cahier des

charges et des modalités de la cession ainsi que le dossier informatif sont consultables à la direction de l'urbanisme, aux horaires d'ouverture. ■

Direction de l'urbanisme (bâtiment annexe, 8, rue Félix-Toussaint).
Renseignements au 01 30 86 33 35.

VOIRIE

DE NOUVELLES PLAQUES DE RUE À HOUILLES

À compter de septembre, la Ville va procéder au remplacement de toutes les plaques de rues de la commune. La mise en place des nouvelles plaques (ornées du blason de Houilles et spécifiant le nom du quartier) se fera progressivement jusqu'en janvier. Leur emplacement s'effectuera sur les murs, façades et clôtures du domaine privé et public, afin de limiter les supports sur trottoirs, ceux-ci constituant des obstacles pour les personnes à mobilité réduite. Ce sont 970 plaques au total qui seront ainsi posées. Le choix s'est porté sur un matériau en Plexiglas, à la forme simple et épurée, favorisant une bonne intégration dans l'environnement urbain. Le fond de couleur beige a été choisi pour une meilleure harmonisation avec les façades des habitations. Outre le souci d'apporter une information plus complète, cette opération vise à remplacer les plaques dété-

riorées ou manquantes, mais aussi à moderniser et à unifier l'ensemble des plaques de rues de la ville.

En France, les noms des rues datent du Moyen Âge. Le nom d'une rue était alors attribué en fonction de la situation de la rue ou du lieu qu'elle desservait : place du Marché, rue de la Fontaine, chemin de l'Église... C'est vers la fin du XIII^e siècle que l'on commença à honorer des personnages et des événements liés à l'histoire locale ou nationale. ■



CÉRÉMONIE

BACHELIERS, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Le 10 octobre prochain, à 19h30, une réception sera organisée à l'hôtel de ville en l'honneur des bacheliers oivillois de la promotion 2014. Ils seront accueillis par le maire et l'équipe municipale, et se verront remettre une sacoche pédagogique et des cadeaux (ouverture d'un compte bancaire approvisionné, coupons de réduction valables dans les commerces oivillois, places de spectacles...) offerts par les partenaires associés à l'opération

(Société générale, Association des commerçants et artisans de Houilles, service culturel de la Ville...). Pour assister à cette réception, tous les lauréats, toutes sections confondues, avec ou sans mention, sont invités à s'inscrire (munis de leur diplôme ou de leur relevé de notes), jusqu'au 26 septembre, auprès du service de la jeunesse : Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès). ■

Renseignements au 01 61 04 42 63.

RUCHER MUNICIPAL

HAPPY APICULTEUR

Gilbert Mahier gère le rucher municipal installé, depuis juin dernier, sur le toit du conservatoire. Il exerce sa passion de l'apiculture dans le cadre du programme d'installation de ruches en ville : « Abeille, sentinelle de l'environnement ». Un projet conduit par l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF). « À Houilles, outre la gestion de trois ruches, je suis chargé de mener des actions pédagogiques auprès des enfants pour leur expliquer le rôle fondamental des abeilles dans la biodiversité et la santé des écosystèmes », explique Gilbert Mahier. L'apiculteur ira donc à la rencontre des enfants des écoles ovilleuses pour leur transmettre sa passion des abeilles. « Les enfants sont d'excellents prescripteurs ! explique Gilbert Mahier. Je leur expliquerai que presque

tout ce que l'on mange de bon provient du travail des abeilles. Je leur raconterai leur vie. Je leur parlerai des fleurs mellifères qu'il faut planter dans les jardins... » Une passion et un savoir-faire qu'il transmet aussi à deux agents municipaux du service de l'environnement qui prendront le relais à partir de juin 2015 pour s'occuper du rucher. « La présence des abeilles est un signe de bonne santé de notre environnement, souligne l'apiculteur. Mais, actuellement, sans apiculture, les abeilles ne pourraient plus survivre. Les colonies sont menacées par les pesticides et par les variations climatiques. Elles nécessitent de plus en plus de soins. » Pour l'heure, les nouvelles résidentes ovilleuses apprécient leur environnement, mais il faudra attendre juillet prochain pour qu'elles produisent leur premier miel! ■

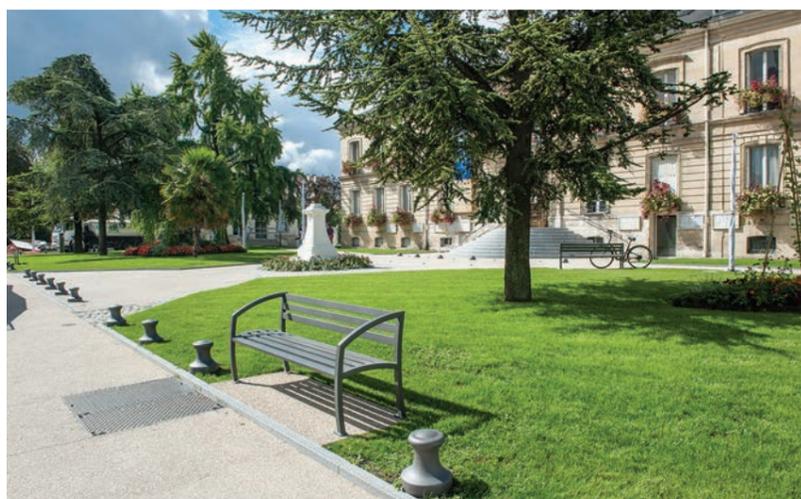
S. J.



Gilbert Mahier, apiculteur, chargé de la gestion du rucher municipal.

AMÉNAGEMENT

UN PARVIS FLAMBANT NEUF POUR L'HÔTEL DE VILLE



Le parvis de l'hôtel de ville totalement rénové.

Le parvis de l'hôtel de ville a désormais fière allure. Son réaménagement, ainsi que celui du centre communal d'action sociale (CCAS), vient de s'achever. D'une superficie de plus de 3000 m², il a su préserver le patrimoine arboré du lieu, mis en valeur par un bel éclairage au sol la nuit venue. Son esthétique sobre et moderne fait appel à un nouveau mobilier urbain, constitué de candélabres, de bornes électriques rétractables et d'une fontaine Wallace. Un circuit de promenade, matérialisé par des allées en béton désactivé bordées de

granit et agrémenté de bancs publics, en fait désormais un lieu convivial que les Ovilleuses pourront apprécier. La plantation de quatre massifs floraux concourt enfin à apporter une note fleurie à cet espace d'une surface engazonnée de 1450 m². Côté pratique, la création de 20 places de stationnement pour les deux-roues permettra à ceux qui se rendent à l'hôtel de ville de garer leur vélo facilement. Les voiries en périphérie du parvis, qui ont été traitées en plateau surélevé, seront réservées aux piétons et à la circulation douce. ■

ENVIRONNEMENT

LA TAILLE DES HAIES : UNE OBLIGATION !

Pour des raisons de sécurité, la Ville rappelle aux propriétaires de maisons individuelles de veiller à ce que la végétation de leur jardin n'empiète pas sur la voie publique. En effet, selon le Code de l'urbanisme, les branches des arbres et les haies des propriétés privées ne doivent ni gêner la visibilité ni entraver la sécurité des piétons ou autres usagers du domaine public. Un

élagage, ou une simple taille, doit donc être régulièrement effectué, à l'initiative et à la charge du propriétaire. Lorsque la Ville constate que tel n'est pas le cas, le service de l'environnement peut signifier, par courrier, à l'intéressé de prendre les dispositions nécessaires. ■

Renseignements au 01 30 86 33 47.

BABY-SITTING

RENCONTRE ENTRE PARENTS ET BABY-SITTERS

Trouver un ou une baby-sitter n'est pas chose facile. C'est pourquoi, le service jeunesse de la Ville propose un « baby-sitting dating », début octobre, au Ginkgo. Un rendez-vous qui permettra, le temps d'une matinée, de mettre en relation parents et jeunes baby-sitters âgés au moins de 15 ans pour des besoins de garde occasionnels (après l'école, en soirée, durant le week-end...). Pour participer à cette rencontre, les parents doivent s'inscrire au préalable au service de la jeunesse à compter du mois de septem-

bre : fiche de renseignements à télécharger sur le site Internet de la Ville (rubrique « Jeunesse ») et à adresser par courriel à jeunesse@ville-houilles.fr. Pour les jeunes candidats au baby-sitting âgés de 15 ans et plus, l'accès est libre sans inscription. ■

Baby-sitting dating : samedi 4 octobre, de 10h à 13h. Le Ginkgo (7-9 boulevard Jean-Jaurès). Renseignements et inscriptions au Ginkgo. Tél. : 01 61 04 42 63/64.



Le Ginkgo accueille le baby-sitting dating.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

DES COLLÉGIENS PLUS AUTONOMES

La caisse des écoles de Houilles, en lien avec le service de la jeunesse de la Ville, va reconduire à partir du mois d'octobre son dispositif hebdomadaire d'accompagnement scolaire en direction des collégiens. Cette action sera proposée gratuitement, le mardi et le jeudi, de 17h30 à 19h, dans les locaux du Ginkgo. Les adolescents seront répartis par petits groupes et encadrés par des intervenants diplômés. L'objectif

est de rendre les élèves plus autonomes par l'acquisition d'une méthode de travail dans l'organisation et la préparation de leurs devoirs et de leurs leçons. Ce dispositif est complémentaire des autres actions d'aide, notamment celles mises en place par les collèves. ■

Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès). Renseignements et inscriptions au 01 61 04 42 63.

UNE RENTRÉE TOUT EN RYTHMES

À la rentrée, le 2 septembre, les 3 450 élèves des écoles maternelles et élémentaires de Houilles bénéficient d'une nouvelle organisation du temps scolaire dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs.

L'éducation des enfants fait partie des priorités majeures de l'action municipale. Dès l'entrée en maternelle, l'organisation du temps scolaire doit favoriser les apprentissages fondamentaux, l'épanouissement et la découverte de la vie en collectivité. C'est avec cet objectif que la Ville œuvre depuis plus d'un an pour proposer aux enfants une nouvelle organisation du temps scolaire en conformité avec la réforme des rythmes éducatifs. À la rentrée, la semaine du temps d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires de Houilles s'organise selon ces horaires : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 45, le lundi, mardi, jeudi et vendredi ; de 8 h 30 à 11 h 30, le mercredi.

Le temps d'enseignement s'achèvera donc à 15 h 45, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, et à 11 h 30 le mercredi.

Les temps facultatifs d'activités périscolaires. Réorganiser le temps scolaire aboutit ainsi aujourd'hui à une refonte de l'offre municipale d'accueil périscolaire. Cette offre a été élaborée suite à une large concertation menée depuis février 2013 avec l'ensemble des acteurs concernés : parents, enseignants, représentants de l'Éducation nationale et associations ovilleuses.

Grâce à la volonté partagée de toutes les parties concernées de prioriser l'intérêt des enfants, le temps périscolaire proposera, outre l'étude, une alternance de moments de détente, de découverte et d'épanouissement culturel et sportif relevant de la responsabilité de la Ville. Cette offre, qui s'appuie sur différents partenaires (associations locales, services culturels de la Ville...), doit faire l'objet d'une inscription spécifique auprès du coordinateur du temps d'activités périscolaires de chaque école. Une participation financière, minime, est demandée sur la base du quotient familial.

Les temps d'activités périscolaires (TAP) se déclinent de deux façons : d'une part, les « TAP récréatifs », qui ont lieu de 15 h 45 à 16 h 30. Moments de détente et de transition entre la fin de la classe et le début d'activités périscolaires ou extrascolaires, ils permettent aux enfants des classes élémentaires et de maternelle de profiter d'activités ludiques variées (écoute musicale, jeux de groupe...), organisées par des animateurs. D'autre part, les « TAP de découverte » (mis en place à partir de la mi-octobre), qui se déroulent de 16 h 30 à 18 h 30, dans le cadre de l'accueil périscolaire du soir. Comme leur nom l'indique, ils permettent aux



enfants de participer, selon leur âge, à des activités de découverte variées sous forme de stages d'initiation sportive, culturelle et de loisirs éducatifs. Ainsi, musique, relaxation, histoires contées, activités physiques sont proposées aux élèves de maternelle. De leur côté, les enfants des classes élémentaires bénéficient d'activités sportives (capoeira, judo, tennis de table...), mais aussi d'une initiation culturelle (théâtre, écriture de chansons, arts plastiques...), proposée par les artistes de La Graineterie, les professeurs de l'Atelier 12 et du conservatoire, et de loisirs éducatifs (danse, activités manuelles...) encadrés par des animateurs ou des intervenants locaux.

Le mercredi après l'école. En faisant du mercredi matin un temps d'enseignement, les enfants qui ne sont pas inscrits dans les centres de loisirs peuvent quitter l'école à 11 h 30 ou rester dans leur école en garderie entre 11 h 30 et 13 h (les sorties échelonnées seront possibles durant ce créneau horaire). Il n'y a pas de service de restauration scolaire ce jour-là. En revanche, les enfants inscrits dans les centres de loisirs sont pris en charge par des animateurs dès 11 h 30 dans chaque école pour aller déjeuner sur leur site de rattachement. Les trajets s'effectuent à pied pour les lieux les plus proches ou en car pour les plus éloignés. L'accueil dans les centres de loisirs est étendu jusqu'à 18 h 30 avec des sorties échelonnées à partir de 16 h 30 en maternelle et de 17 h 30 en école élémentaire.

Le personnel d'animation. Acteurs incontournables de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, les animateurs jouent un rôle essentiel dans l'épanouissement et le bien-être des écoliers. C'est pourquoi, afin d'assurer l'encadrement des activités périscolaires dans les meilleures conditions, la Ville a décidé de renforcer le personnel d'animation. Les équipes d'animation du soir compteront donc deux animateurs diplômés supplémentaires par école. Chaque école se verra en outre dotée d'un coordinateur chargé de la gestion des équipes d'animation, qui remplira un rôle d'interface entre ces dernières et les enseignants. Parallèlement, la Ville s'est engagée dans un plan diversifié de professionnalisation et de spécialisation de ses équipes d'animation.

Un projet éducatif territorial. L'accueil périscolaire s'inscrit dans le projet éducatif territorial (PEDT). Celui-ci est élaboré à l'initiative de la collectivité territoriale et associe à cette dernière l'ensemble des acteurs intervenant dans



le domaine de l'éducation. Il vise à tirer parti de toutes les ressources du territoire et à créer des synergies pour garantir une plus grande continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire et ainsi offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité. À Houilles, un comité, constitué d'élus de la Ville, de représentants de l'Éducation nationale et des fédérations de parents d'élèves, du personnel communal et d'acteurs locaux, sera chargé du suivi du PEDT. Cette dynamique partenariale permettra une articulation renforcée des différents temps éducatifs afin de proposer aux enfants et aux familles un projet éducatif global et cohérent rythmé par la découverte, l'apprentissage, l'ouverture aux autres et la citoyenneté active. ■

> Services des affaires scolaires et périscolaires (32, rue de la Marne).

Accueil : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h. Tél. : 01 30 86 32 81.

Courriel : scolaire@ville-houilles.fr

> Les informations détaillées (emploi du temps hebdomadaire dans les écoles élémentaires et maternelles, tarification journalière des activités périscolaires sur la base du quotient familial...) se trouvent sur le site Internet de la Ville : www.ville-houilles.fr (informations à télécharger dans le supplément de *L'Ovilleois* d'été).



DES ESPACES LUDIQUES DANS LES ÉCOLES

Dans le cadre de l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires, l'Éducation nationale a proposé aux communes d'installer dans leurs écoles des espaces ludiques. L'originalité de ce concept repose sur une combinaison de jeux et de jouets répondant aux besoins de loisirs, d'apprentissage et de vie en société des enfants. L'offre comprend des jeux de construction, de société, de rôle et de logique adaptés à leur âge, mais aussi des voitures miniatures, des puzzles, des figurines, des poupées, des dinettes et des déguisements. L'usage de ces espaces est destiné aux temps périscolaires. Ils permettent aux animateurs de proposer aux enfants des temps ludiques de détente en accès libre en complément de ceux mis en œuvre par les

enseignants dans les classes.

La Ville s'est d'emblée engagée dans ce projet et a testé, dans un premier temps, deux espaces ludiques. Ainsi, depuis mai dernier, l'école maternelle Jean-Piaget et l'école élémentaire Guillaume-et-Jean-Détraves accueillent ce dispositif pilote. « *L'intérêt de cet espace ludique est en premier lieu la grande variété de jeux qu'il propose, explique le directeur de l'école Jean-Piaget. Les enfants ont accès à leurs jouets préférés et peuvent aussi profiter du caractère pédagogique de nombre d'entre eux.* »

Face au succès rencontré, la Ville a décidé, avec la caisse des écoles, de financer, dès la rentrée de 2014, un espace ludique dans chacune des autres écoles maternelles et élémentaires.



La rentrée scolaire de 2014 est marquée par une réorganisation du temps scolaire et une refonte de l'offre municipale d'accueil périscolaire.



Espace ludique à l'école maternelle Jean-Piaget.

SAVEURS ET QUALITÉ AU MENU DES RESTAURANTS SCOLAIRES

440 000 : c'est le nombre de repas que la cuisine centrale de Houilles sert chaque année aux enfants des écoles et des centres de loisirs oivillois ! Au quotidien, une centaine d'agents municipaux préparent et assurent le service de 2800 repas, distribués dans les huit écoles maternelles et les quatre écoles élémentaires de la Ville. « *L'enjeu, explique Jean-Pierre Garnier, conseiller municipal, délégué à la restauration scolaire, est d'offrir chaque jour aux demi-pensionnaires un repas de qualité*

composé à partir de cinq aliments de choix, privilégiant des produits frais de terroir et de saison et intégrant des produits bio. Chaque mois, un repas thématique et un menu entièrement bio sont proposés aux enfants. »

Pour l'ensemble des équipes de la restauration municipale, l'hygiène alimentaire, la santé et l'équilibre nutritionnel des jeunes Oivillois sont une priorité. Autour du responsable de la restauration, qui travaille en collaboration avec un laboratoire et un

vétérinaire agréés, œuvrent le chef de cuisine et son équipe, un responsable de l'hygiène et une diététicienne qui siège à la commission des menus. Cette professionnelle de la nutrition veille à l'équilibre des repas, comme au suivi de la qualité et de la présentation des menus. Elle est en outre attentive à l'application des principes du Programme national nutrition santé (PNNS) et des recommandations du groupe d'études des marchés de restauration collective et de nutrition (GEMRCN) dont l'objectif est d'améliorer la qualité des repas servis dans les collectivités. « *Nous sommes également attachés, précise Jean-Pierre Garnier, à faire évoluer d'autres secteurs qui touchent directement à la restauration en milieu scolaire : la formation des personnels, le développement durable, en réduisant la quantité des emballages et des déchets, ou encore la rénovation des cuisines et des offices des écoles.* »

Autre objectif : promouvoir une alimentation équilibrée, saine et diversifiée et jouer un rôle prescripteur dans l'éducation au goût des enfants. Le restaurant scolaire a aussi vocation à

se transformer en un lieu pédagogique et vivant où tous les personnels participent, en lien avec les cuisiniers, à un apprentissage du « bien-vivre » et du « bien-manger ». C'est pourquoi, la Ville a mis en place des repas thématiques permettant aux enfants de découvrir la gastronomie des terroirs et les cuisines du monde. Cette année, la programmation thématique s'ouvrira avec la semaine du goût, du 13 au 17 octobre prochains, et c'est le pain sous toutes ses formes qui en sera la vedette.

« *Ces journées à thème sont pour nous l'occasion de susciter la curiosité culinaire des enfants, ajoute Jean-Pierre Garnier. En leur transmettant des recettes sous forme de marque-pages, ils peuvent les refaire à la maison. Un bon moyen pour communiquer avec les parents.* »

Dans un souci de transparence, la Ville propose aux familles, sur son site Internet, un guide de la restauration scolaire et de nombreuses informations : menus des écoles, traçabilité des aliments, conseils de la diététicienne, recettes...

S.J.



La Ville a mis en place des repas thématiques permettant aux enfants de découvrir la gastronomie des terroirs et les cuisines du monde.

Publicité

Pour une insertion publicitaire dans cette page, veuillez contacter Carole Malek (société CMP) au 06 24 62 49 99.



VIE ASSOCIATIVE

UNE RANDONNÉE POUR TOUS

Depuis neuf ans, l'association Handi-Cap-Prévention a mis en place un système de collecte et de recyclage de bouchons en plastique (opération « Roulez petits bouchons ») visant à financer l'achat de matériel sportif pour des personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, Handi-Cap-Prévention a développé un réseau de 550 points de collecte dans plus de 120 villes. Son action permet à de nombreuses personnes en situation de handicap d'accéder à une pratique sportive.

Le 27 septembre prochain, l'association organise une randonnée cycliste (vélos, handbikes, pousse-pousse) ouverte aux personnes valides et non valides. « Cette manifestation poursuit trois objectifs, explique Ségolène Rottembourg, la présidente de l'association. Montrer que la route peut être partagée par tout le monde, faire connaître notre association et accompagner le départ de l'un de nos membres, l'Ovillois Bruno Dos Santos, dans son voyage autour du monde. » La randonnée partira à 13 h 30 de Croissy-sur-Seine et décrira une boucle en passant par l'hôtel de ville

de Houilles puis par Montesson et le Mesnil-Le-Roi. Cette randonnée sera aussi l'occasion de fêter le départ de Bruno Dos Santos, porteur du projet de tour du monde à vélo « Quand ma tête perd les pédales », et qui soutient l'association depuis ses débuts. Bruno effectuera son voyage sur un modèle Pino Hase, mi-tandem classique, mi-vélo couché, adapté à tous les publics, avec sa compagne, enseignante en langue des signes. Les deux globe-trotters partiront à l'issue de la randonnée. Direction : la Suisse. Leur périple, qui s'achèvera en 2017 au Brésil, pourra être suivi sur le site du service de la jeunesse de la Ville, qui apporte son soutien à ce projet. ■

S. J.

> Randonnée Handi-Cap-Prévention.
Samedi 27 septembre : étape à Houilles, devant la mairie à 14 h 15. www.handicaprevention.com
> « Quand ma tête perd les pédales » :
<http://qmtplp.com>



L'association Handi-Cap-Prévention organise une randonnée cycliste ouverte aux personnes valides et non valides.

VOIRIE

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE BLAISE-PASCAL

À partir de septembre, la rue Blaise-Pascal fera l'objet de travaux de réaménagement pour la section comprise entre la rue Émile-Combes et le boulevard Henri-Barbusse. Au programme : enfouissement des réseaux aériens ; modernisation de l'éclairage public ; rénovation de la chaussée ; réaménagement des

trottoirs afin d'améliorer les conditions de déplacement des personnes à mobilité réduite (PMR) ; réorganisation du stationnement. Durant les travaux, qui devraient s'achever en novembre, la circulation et le stationnement seront interdits, à l'exception de l'accès réservé aux riverains. Une déviation sera mise en place. ■

ENVIRONNEMENT

LE COMPOSTAGE, C'EST FACILE !

La communauté de communes de la Boucle de la Seine (CCBS) organise pour les habitants préalablement inscrits des initiations ludiques à la pratique du compostage à l'issue desquelles ils pourront acheter des composteurs à tarifs négociés. Rappelons que le compostage domestique permet de transformer les déchets de cuisine, de jardins et de taille de haies ou

d'arbustes en un amendement naturel. Ce compost devient ainsi un excellent substitut aux engrais de synthèse pour les plantations, les massifs et les potagers. ■

Renseignements et inscriptions sur www.cc-boucledelaseine.fr (rubrique « Environnement » puis « Compostage domestique »).

EN BREF

LA CORRIDA LABELLISÉE NIVEAU ARGENT

Après avoir obtenu, en 2013, le certificat IAAF Road Race Label niveau bronze, la Corrida pédestre internationale de Houilles vient de recevoir le niveau argent. Ce label est décerné aux meilleures compétitions mondiales hors stade dans les épreuves de marathon, de semi-marathon et de courses sur route de 5 à 20 km. La Corrida confirme ainsi son statut de course internationale parmi les plus prestigieuses. La prochaine édition aura lieu le 28 décembre (inscriptions sur www.corrida-houilles.fr).

LE SPECTACLE DE L'AMITIÉ

Vous avez plus de 65 ans ? Le « spectacle de l'amitié », organisé chaque année par la Ville, vous est tout particulièrement destiné. Il se déroulera le dimanche 19 octobre au gymnase Micheline-Ostermeyer. Si vous n'avez pas encore reçu d'invitation, vous pouvez la retirer directement, entre le 8 septembre et le 8 octobre, au centre communal d'action sociale (CCAS) : 18, rue Gambetta (entrée par la rue Jules-Guesde). Renseignements au 0130863270.

CONJUGUER SPORT ET HANDICAP

L'association sportive L'Avant-garde de Houilles souhaite conjuguer handicap et sport. À partir de septembre, le club propose aux enfants de 6 à 10 ans présentant une déficience de s'initier à la pratique de la gymnastique aux agrès. Les enfants seront accueillis au gymnase Jean-Guimier au sein d'un groupe de 5 à 8 enfants. Ils évolueront en même temps que les autres groupes et seront encadrés par deux entraîneurs spécialement formés. Renseignements auprès de Sandrine Fleury : sandfleury@gmail.com ou au 0687195277.

RECHERCHE BÉNÉVOLES

L'antenne ovilloise de l'association Saint-Vincent-de-Paul recherche des bénévoles pour effectuer des visites à domicile auprès de personnes isolées ainsi que des personnes possédant un véhicule pour collecter le pain invendu dans les boulangeries et les supermarchés. Vous pouvez contacter le presbytère de Houilles au 0139684880. ■

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le journal municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. **La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.**

Houilles Ensemble, 6 élus

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

L'objectif de la réforme, l'allègement du temps scolaire sur la journée pour soulager l'attention des élèves et favoriser les apprentissages, (sur lequel s'accordent tous les chronobiologistes), étant respecté le groupe HOUILLES ENSEMBLE a considéré important qu'elle s'applique dès septembre. Car son but est une meilleure réussite scolaire, vecteur d'une plus grande égalité des chances.

À l'opposé, le volet temps périscolaire est bâclé. Les ateliers, animant ces temps, ne commencent que fin octobre. Également ils sont limités à 9 h 30 par enfant par an. De plus repoussés à 17 h, après le temps scolaire, ils perdent leur intérêt. Enfin les écoles maternelles en sont

exclues. La municipalité montre là son désintérêt pour l'avenir des jeunes. Mais surtout le Maire en profite pour augmenter lourdement les tarifs des accueils périscolaires, de la cantine, du centre de loisirs. Il accroît ainsi les difficultés des familles alors qu'il pouvait l'éviter. Nous mettons en place dès septembre un observatoire pour suivre cette organisation afin d'y apporter les améliorations attendues par les parents d'élèves et les enseignants.

Groupe Houilles-Ensemble
contact@houillesensemble.fr
Tél. : 06 73 25 84 01

ID Commune, 33 élus

UN DYNAMISME ASSOCIATIF LABELLISÉ !

C'est l'incontournable rendez-vous de la rentrée. Le Forum des associations présente l'offre sportive culturelle, de loisirs, caritative et culturelle de plus de 70 associations et met à l'honneur tous les acteurs de cette vie associative ovilloise que beaucoup nous envient. Dernier exemple en date de ce dynamisme : le label « argent » accordé à la Corrida de Houilles par l'International Association of Athletics Federations (IAAF) qui officialise désormais la présence de notre épreuve pédestre dans le cercle très fermé des plus belles courses au monde ! Pourtant, celle-ci est toujours

gratuite, et, fidèle à l'esprit original initié par son créateur Alexandre Joly, elle repose principalement sur l'énergie du bénévolat. Cette distinction rejaillit sur tous ; gageons qu'elle suscitera des vocations et qu'à l'occasion du Forum de l'Union des associations ovilloises (UNOVA) nous verrons encore un peu plus enrichir le nombre et la qualité de nos bénévoles.

Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.
contact@idcommune.com
www.idcommune.com

JARDINS FAMILIAUX

PORTRAITS D'ÉCOVILLOIS

Dans les jardins familiaux de Houilles, gérés par l'association Tourne Sol, une vingtaine de familles ovilleuses goûtent au plaisir de cultiver leur potager bio. Dans cet espace de carrés verts et fleuris, chaque jardin ressemble à son locataire. Rencontre avec ces passionnés de nature à l'heure des premières récoltes.

LE JARDIN SECRET DE L'HOMME EN VERT

« J'étais jardinier paysagiste », annonce d'emblée Fabrice, levant en deux mots le mystère qui entoure ses éternelles tenues vertes. Aussi chic et



original que son locataire, son jardin recèle une variété infinie de végétaux, de plantes aromatiques et médicinales, de fleurs, de fruits et de légumes disséminés çà et là. « J'ai planté de la sauge, du thym, de l'oseille, du romarin pour le goût », dit-il en désignant une à une chaque plante par son nom. « Des coquelicots et des tournesols pour la couleur. Des concombres, des artichauts, des fraises, des melons et même des patates douces ! Et aussi des plantes pour leurs vertus médicinales : de la camomille, de la bourrache... » Peut-être le secret de jeunesse de ce « jeune homme » de 69 ans, originaire du Congo et toujours tiré à quatre épingles, même au jardin. « Je jardine pour régaler mes amis et mes enfants qui vivent encore à la maison. J'aime bien que mon jardin soit comme cela », dit-il en le balayant d'un large geste. D'aspect libre, un peu sauvage et déstructuré, il est décoré de canisses et organisé en îlots parcourus de petites allées sinueuses. Un modèle de gestion différenciée écologique !

RÉCOLTER DE BONS PRODUITS



« J'ai une toute petite maison sans terrain. Alors, j'adore m'occuper d'un jardin pour en récolter de bons produits », explique Augusta, 47 ans, maman de trois garçons de 16, 18 et 20 ans. « Julien, mon plus jeune fils, aime bien venir au jardin avec moi. Il aime aussi faire la cuisine et préparer de bons petits plats avec les légumes du potager », raconte-t-elle. Augusta a un carré de salades magnifiquement pommées, dont elle coupe les pieds pour les offrir à ses voisins des parcelles environnantes. « Prenez ! dit-elle, il faut les manger maintenant, sinon elles vont monter ! » Augusta

cultive de tout : des fraises, des tomates, des courgettes, des pommes de terre et des légumineuses qui lui feront des provisions pour l'hiver. Elle loue l'unique parcelle plantée d'arbres. « J'aime bien les arbres, mais leur sève a attaqué certaines de mes cultures », constate-t-elle. « Le service de l'environnement de la Ville est d'ailleurs venu les élaguer. J'espère que cela va aller mieux maintenant », explique-t-elle. Travaillant beaucoup, cette mère de famille profite de la moindre occasion pour se rendre dans son jardin. « J'habite juste à côté et cela me fait un bien fou de venir ici me ressourcer ! »

APPRENDRE LE BIO EN FAMILLE

Anne, 42 ans, et Hervé, 44 ans, exploitent une parcelle avec leur fille Mahault, âgée de 11 ans, qui cultive son propre carré. « Ici la charte de l'association Tourne Sol qui gère les jardins impose le jardinage bio, et c'était notre souhait de nous y initier avec Mahault », explique le jeune couple ovilleux. « On apprend à faire notre compost, à planter certains végétaux pour éloigner les animaux nuisibles, et, petit à petit, tout un tas de choses que l'on essaie avec plus ou moins de succès ! » Anne travaille dans un grand magasin parisien où elle ne voit pas la lumière du jour de toute la journée. « C'était mon rêve d'avoir un jardin. C'est déstressant de venir ici le soir après le travail », dit-elle. Le jardin abrite de nombreuses variétés de fleurs, de fruits et de légumes. « Nous plantons un peu de tout et même des cacahouètes pour l'apéritif ! Au début, on n'y connaissait rien. Avec Mahault, on a semé les salades comme ça, à la volée. Mais il y a de bons tutoriels très drôles sur Internet réalisés par des jardiniers amateurs. On s'échange également des

tuyaux entre adhérents », poursuit Anne, tout sourire. Mus par un désir de vert, de bien manger et de partage, Anne et Hervé hébergent même sur leur parcelle une voisine d'immeuble qu'ils ont convertie à ce loisir écolo. Ils peuvent ainsi se relayer pour l'arrosage.



CULTIVER À L'ANCIENNE, SELON LE CALENDRIER LUNAIRE

Colette, 60 ans, et Jean-Pierre, 64 ans, rêvaient de retrouver un jour un petit coin de jardin. « Nous étions impatients d'y entrer. Auparavant,

nous avions une maison, mais, depuis que nous vivons en appartement, le jardin nous manquait », expliquent-ils. Traditionnel, leur jardin est planté de salades, de radis, de pommes de terre, de haricots verts et blancs, d'ail... « Je cultive à l'ancienne selon le calendrier lunaire, explique Colette. Je plante tout ce qui est racine à la lune descendante et tout ce qui sort de terre à la lune montante. Je me sers aussi des variétés grimpances pour donner de l'ombre aux légumes plus fragiles. » Ancienne esthéticienne et ancien restaurateur, aujourd'hui à la retraite, Colette et Jean-Pierre jardinent pour leurs amis, leur fils, leur fille et leurs petits-fils. « On aime bien venir ici, bavarder avec les autres jardiniers. Et puis, les légumes n'ont pas le même goût, sans compter l'aspect économique qui n'est pas négligeable en ce moment. »



S.J.

CULTURE

JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE

La 31^e édition des Journées européennes du patrimoine se déroulera, les 20 et 21 septembre, sur le thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ». Une façon d'évoquer les liens qui unissent le patrimoine à l'environnement, qu'il soit végétal, urbain ou rural.

À cette occasion, la Ville ouvrira au public trois lieux emblématiques, où se dérouleront différentes manifestations gratuites.

Le conservatoire. Le bâtiment du conservatoire municipal de musique et de danse a été inauguré en avril 2013. Il se distingue par une architecture résolument moderne et l'originalité de sa façade.

> Visites, samedi 20 septembre à 22 h et dimanche 21 septembre à 15 h, qui se concluront par un moment musical. L'occasion d'entendre un piano droit fabriqué entre 1851 et 1859. Ces visites permettront aussi de faire découvrir des pièces remarquables : ouvrages, partitions, manuscrits du XIX^e siècle et divers instruments d'époque.

Conservatoire municipal (7, rue Gambetta).

Visites sur réservation par courriel (jepeconservatoire@ville-houilles.fr) ou par téléphone (01 30 86 23 10) en précisant le jour de la visite et le nombre de personnes.

La Graineterie. Ancienne ferme, La Graineterie était au XIX^e siècle un commerce agricole qui fournissait en semences et en fourrage les paysans des environs. En 1927, l'établissement se spécialisa dans la vente de graines pour devenir dans les années 1970 une jardinerie avant son rachat par la municipalité en 2000. Aujourd'hui, c'est un pôle culturel qui offre le plus large accès possible à de multiples champs artistiques.

> Ouverture au public : samedi 20 septembre de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h et le



Jardins de la maison Schœlcher.

dimanche 21 septembre de 15 h à 18 h.

> Visites guidées (sur réservation) de l'exposition « Sans tambour ni trompette, 100 ans de guerres ». Dix artistes présentent leurs créations inspirées par le thème de la guerre : samedi 20 septembre à 11 h et 17 h et dimanche 21 septembre à 15 h 30.

La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).

Tél. : 01 39 15 92 10.

Maison Schœlcher. C'est en 1876 que Victor Schœlcher (1804-1893), initiateur de l'abolition de l'esclavage, décide de louer une demeure bourgeoise édifiée dans l'ancien parc du seigneur de Houilles. Il s'installera définitivement à Houilles en 1889. Il y décédera le 25 décembre 1893. La maison Schœlcher est devenue propriété de la Ville en décembre 2011.

> Ouverture des jardins et du rez-de-chaussée de la maison Schœlcher : samedi 20 et dimanche 21 septembre de 9 h à 18 h. Une exposition sur l'histoire des jardins de l'Antiquité à nos jours y sera présentée.

Maison Schœlcher

(26, avenue Victor-Schœlcher). ■

Mardi 2 septembre

Rentrée scolaire

> à partir de 8 h 30

Samedi 6 septembre

Forum des associations

Parc Charles-de-Gaulle.

> de 10 h à 18 h

Mardi 9 septembre

Spectacle pour les seniors

Spectacle gratuit de magie

et d'humour réservé aux

Ovillois de plus de 60 ans.

Inscription nécessaire

au 01 39 14 01 09.

Résidence Les Belles-Vues

(56, rue Ambroise-Croizat).

> à 14 h 30

Jeudi 11 septembre

Conseil municipal

À l'hôtel de ville.

> à 20 h 30

Mercredi 24 septembre

Conseil communautaire

de la CCBS

À la salle polyvalente

du château Chanorier

à Croissy-sur-Seine.

> à 20 h 30

Dimanche 5 octobre

Braderie de Houilles

Pour bénéficier d'un

emplacement, demande

auprès de l'Association des

commerçants et artisans de

Houilles au 01 39 68 13 33.

CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE

LE CHOCOLAT : DU PRODUCTEUR
AU CONSOMMATEUR

Avant de succomber aux agapes de fin d'année, apprenez tout sur la filière du chocolat en assistant à la projection du film *Boomerang*, réalisé par Diego Buñuel et Guillaume Pitron. Ce film documentaire décrypte toute la chaîne de l'industrie agroalimentaire qui alimente nos supermarchés, à travers trois ingrédients incontournables : cacao, huile de palme et soja. Un voyage passionnant, sur les traces de la barre chocolatée, qui nous fait comprendre les enjeux économiques et surtout rencon-

trer les hommes qui sont les acteurs de ce marché qui pèse près de 60 milliards d'euros ! À la fin de la projection, le public pourra déguster quelques douceurs chocolatées. ■

Mercredi 1^{er} octobre à 15h.

Tarif : 6€. Salle Cassin (accueil et billetterie à La Graineterie, 27, rue Gabriel-Péri).

Réservation conseillée

au 01 39 15 92 10 ou sur

lagraineterie.ville-houilles.fr.

GROUPE DE PAROLE

COMMENT ÊTRE PARENTS AUJOURD'HUI ?

Houilles information jeunesse (HIJ) lance, à la rentrée de 2014, une nouvelle forme d'entraide sur les questions liées à la parentalité. Petits et gros tracas : comment être parents aujourd'hui ? est le nom de ce nouveau groupe de parole, créé dans le but de faciliter l'expression des parents et de les conforter dans leur propre parentalité. Ces groupes de discussion seront animés par des professionnels (psychologues, psychiatres...).

Pour y participer, il est obligatoire de s'inscrire préalablement au Ginkgo. Premier thème abordé, le 25 septembre prochain : « Comment concilier sa vie professionnelle et personnelle. » À noter enfin la possibilité de faire garder son enfant au sein même du Ginkgo. ■

S. M.

Jeudi 25 septembre à 19 h 30.

Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).

Renseignements au 01 61 04 20 63.

CONFÉRENCE-DÉBAT

LES JEUNES FACE AUX RISQUES D'INTERNET

Internet constitue pour les jeunes une part importante de leur univers social et culturel. Une utilisation qui ne va toutefois pas sans risques. Pour en parler, une conférence-débat sur le thème « Les jeunes et Internet : utilisation et protection » aura lieu, le 24 septembre, au Ginkgo. Elle sera animée par Patrice Huerre, chef de service de psychiatrie de

l'enfant et de l'adolescent de l'établissement public de santé Érasme, à Antony (Hauts-de-Seine). ■

Mercredi 24 septembre de 20 h à 22 h.

Entrée libre. Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).

Renseignements au 01 61 04 42 63/64.

ONE-MAN-SHOW

L'HUMOUR TRÈS NOIR
DE PIERRE-EMMANUEL BARRÉ

Oreilles délicates s'abstenir ! Adeptes du cynisme et du politiquement incorrect, bienvenue ! Le one-man-show de Pierre-Emmanuel Barré, présenté le 3 octobre, salle Cassin, décoiffe. Dans son spectacle intitulé « Pierre-Emmanuel Barré est un sale con », il y évoque avec détachement l'immoralité quotidienne, l'absurdité du politiquement correct, traite le grave à la légère et fait hésiter le spectateur entre le

rire et la gêne. Chroniqueur sur Canal + et sur France Inter, le jeune homme séduisant au profil de médaille a l'humour saignant. Tout y passe. Il flingue tout et tout le monde y compris les hommes politiques et les grands thèmes de société. Ses textes sont cinglants et politisés, caustiques et de mauvais goût. « *Moi, j'ai choisi de pouvoir rire de tout*, affirme ce Breton. *C'est normal de choquer avec l'humour noir, il soulève des problèmes sérieux. On ne s'offusque pas du futile !* » Sur l'affiche de son spectacle, il pose avec une tronçonneuse négligemment posée sur l'épaule. Le ton est donné : flegmatique et tranchant ! ■

V. G.

Vendredi 3 octobre à 20 h 30

(à partir de 14 ans).

Tarifs : 10€, 12€ et 16€.

Salle Cassin (accueil au 27, rue Gabriel-Péri).

Réservation au 01 39 15 92 10 ou sur lagraineterie.ville-houilles.fr

SOIRÉE MUSICALE CELTIQUE



Le 5 juillet, parc Charles-de-Gaulle, la musique celtique était à l'honneur. Entre compositions modernes, ballades hypnotiques et airs endiablés, les cinq musiciens du groupe Owen's Friends ont provoqué une irrésistible envie de danser parmi le public oillois.

LA FÊTE DU 14 JUILLET



Animations musicales, bal populaire et traditionnel feu d'artifice... Le 13 juillet, les Oillois sont venus en grand nombre dans le parc Charles-de-Gaulle pour célébrer la Fête nationale.

HOUILLES PLAGE À L'HEURE BRÉSILIENNE



Pour sa 7^e édition, placée sous le signe du Brésil, Houilles Plage a pris des airs de Copacabana. Cette année encore, fidèle à la recette qui fait son succès, ce rendez-vous incontournable de l'été a offert à un large public un programme diversifié d'activités sportives et de loisirs.



Découvrez toute l'actualité oilloise sur le site Internet : www.ville-houilles.fr

CARNET



Le bébé de mai : Augustin Gorisse, entouré de sa famille.

Naissances

Avril
Zeneli Hana,
Marie Hugo,
Salama Zoé,
Dall'Armellina Thibault.

Mai

Lin Duan Mélissa,
Duval Maria,
Petit Clément,
Tetterel Clémence,
Folleville Zoé,
Diop Néila,
Chen Vic,
Vigot Éléonore,
L'Hôtelier Masha,
Gameiro Valentina,
Robinet Alix,
Rodrigues Rafael,
Koulou Houcine,
Koulou Lahcen,
Culmet Loélia,

Marcais Apolline,
Bouille Appoline,
Elluard Raphaël,
Robby Emma,
Lagrene Kevin,
Gervasoni Anna,
Abdoune Alyssa,
Moukendi Christine-Ariela,
Lory Louis,
Huet Lucas,
Bilro Tristan,
Gorisse Augustin.

Juin

Louison Gabriel,
El Koumfi Ghita,
All Tamba Joanny,
Regragui Lina,
Ferbis Hanna,
Chevillard Keliyah,
Thomasse Victor,
Niepsui Adam,

Renaud Paul,
Saint-Pierre Eva,
Da Silva Conté Gabriel,
Meyer Solène,
Meyer Bastien,
Girard Joy,
Louvet Anthony,
Pereira Layana,
Pinto Seixas Gabriel,
Si-Salah Ayah,
Laidouni Inaya,
Baron Énora,
Boselu Anaiah,
Szojchert Graham,
Shaissah Neyla,
Mandojana Lucas,
Perez Lucas,
Chetibi Aya,
Gaudoin Lucie,
Sauzay Charlie,
Paris Lexie,
Sambath Raghav,
Aouchiche Massil,
Abdoune Alyssa,
Chabane Kamel,
Sellathurai Leah,
Le Sone Grandet Benjamin,
Prudent Élio,
Medjadji Naïla,
Laloux Aurélien,
Lazerges Pauline,
Clement Julie,
Hachette Louise,
Zeneli Léa,
Gentil Élise,
Bizeul Théo,
Pereira Lara,
Domingues Loth,

Antonio Miguel Erdogan,
Biron Raphaël,
Mery Zach.

Mariages

Mai

Raffard Patrice
et Bono Marine,
Lemazurier Stéphane
et Wable Marie-Astrid,
Bourmeau Franck
et Kanner Stéphanie,
Maury Dominique
et Riglet Séverine,
Mignon Georges
et Béarn Delphine.

Juin

Belda José
et Medjdoub Asmahane,
Collignon Pascal
et Veyssiere Corinne,
Da Silva David
et Viegas Christina,
De Mil Hugues,
et Sæue Sébastien,
Defaix Sébastien
et Chutsch Karine,
Fumanal Josè
et Delayen Chrystelle,
Keffala Malik
et Lemaire David,

Lamotte Yohan
et Marquis Lucile,
Mar Mbaye et Ndiaye Adama,
Marie-Luce Jocelyn
et Euphrasie Céline,
Maurissat Christophe
et Contion Aurélie,
Mazouz Merzouk
et Houga Katia,
Métayer Stéphane
et Biarnès Bénédicte,
Pavin Thomas
et Bensoam Antony,
Rassifi Nabil et Zizani Kira,
Scelland Patrice
et Malvaud Elodie.

Décès

Avril

Schutz Pierre,
Perrenot Alain,
Ferreira Da Silva José.

Mai

Jaouën Yvette (veuve Ligot),
Topin Georges,
Mesnil Jean,
Chaurin Jean-Paul,
Quemere Juliette
(veuve Kersulec),
Vailhe Sylvie
(épouse Lacombe),

Esnault Alain,
Gondet Renée
(veuve Evvard).

Juin

Christian Dion,
Georgette Bisson
(veuve Girault),
Suzanne Renard,
Nocher Sylvie
(épouse Vejvani),
Nouali Samir,
Pavain Lucette
(veuve Breton),
Malric Lucien,
Lassaque André,
Da Conceicao Cabrita
Graciete,
Beldame Georges,
Nadeau Marcelle
(veuve François),
Benitez Perez Matilde
(veuve Campos Fernandez),
Aubey Guy,
Mahop Maah Otto,
Sontag Marie-Claire,
Phaff Jeanne
(veuve Guéard),
Robert Juliette
(veuve Lefèvre),
Dubourg Marie
(épouse Lesœur).